

FORMATION COMPTABLE POUR JURISTE

Durée: 2 Jours / 14h

Pré requis :

~ Aucun

Objectifs de la formation :

- ~ Acquérir une bonne maîtrise des principes et des pratiques comptables afin de pouvoir monter des dossiers juridiques.
- ~ Savoir obtenir, lire et interpréter les informations comptables indispensables.

Modalité de formation :

~ Formation sur le site de l'entreprise ou en centre de formation, individuelle ou en groupe.

Moyens pédagogiques :

- ~ Les exercices pratiques sont basés sur des cas concrets. Ils peuvent également être fournis par le(s) participant(s).
- ~ Supports de cours et/ou fiches pratiques

Evaluation formation :

~ Grille d'évaluation soumise au(x) stagiaire(s) en fin de parcours.

Evaluation des acquis :

~ Contrôle continu avec évaluation régulière des acquis

Dispositif de suivi :

- ~ Assistance téléphonique
- ~ E-mail

PROGRAMME

~ Bilan et compte de résultat : leur signification

Patrimoine (actif et passif) et résultat (charges et produits)
Le résultat : approche patrimoniale par le bilan et approche du compte de résultat

~ Organisation comptable : ses conventions

Comprendre le enregistrement des opérations comptables dans les comptes de l'entreprise
Le plan de comptes et son usage pour le juriste
Savoir utiliser une comptabilité pour en tirer des informations

~ Le résultat et son affectation

Résultat fiscal et résultat comptable
Bénéfice distribuable et sommes distribuables
Incidence des règles fiscales sur la distribution
Démarche pratique
Approbation des comptes : relation entre les comptes sociaux et les comptes consolidés

~ Le rapport de gestion

Informations de nature comptable à faire figurer dans le rapport de gestion

~ Les opérations sur le capital : les capitaux propres

Notion de capitaux propres
Perte de la moitié du capital : comment la déceler ?
Impact sur les capitaux propres et les autres postes du bilan et sur certaines opérations régies par le droit des sociétés, autres que l'affectation du résultat : augmentation et réduction de capitaux partiels de actifs, fusions, absorptions

Toute reproduction sans autorisation, même partielle, est interdite.